

DOCUMENT

Date : 11 avril 1981

Sources : Sud-Ouest - Archives privées de Jean-Marc Printz

Titre : Radio-Andorre à nouveau fermée.

Descriptif : Article relatant les péripéties des derniers jours en Andorre.



HISTOIRE DE RADIO ANDORRE

<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Radio-Andorre à nouveau fermée

A LA SUITE de l'interruption des émissions de Radio-Andorre, jeudi soir, M. Gilles Marquet, directeur général de la station, précise que cette mesure avait été prise à la demande du syndicat général des vallées par deux juges andorrans.

« Sud-Radio et Radio-Andorre, les deux stations émettant depuis le territoire andorran, a rappelé M. Marquet, avaient choisi deux voies différentes pour faire annuler la décision du Conseil : la SOFIRAD, pour Sud-Radio, avait déposé samedi, comme on le sait, un recours suspensif auprès des délégués permanents des deux coprincipes, recours qui lui avait été accordé. La même procédure avait été utilisée par la société espagnole Eirasa, à qui le recours fut également accordé. »

Cependant, les exploitants de Radio-Andorre, les héritiers de son fondateur M. Jacques Trémoulet, qui créa la station en 1935, n'ont pas utilisé la voie qui leur était offerte parce que, assure M. Marquet, « la station n'est liée par aucun lien juridique à la société Eirasa ».

La direction générale de Radio-Andorre déposa alors un recours en « reposicio » auprès du

Conseil général des vallées pour lui demander de revenir sur sa décision. Le 6 avril, l'assemblée andorrane confirmait la fermeture des deux stations, et repoussait par voie de conséquence le recours de la direction de Radio-Andorre.

Le 18 avril, à midi, M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre, décidait néanmoins la reprise des émissions de la station, après avoir informé le syndicat général des vallées « de la nécessité vitale pour Radio-Andorre de remettre en fonctionnement ses émetteurs ».

M. Delvigne ne devait recevoir, selon la direction de Radio-Andorre, aucune réponse à cette lettre. Le 9 avril, à 20 h 55, Radio-Andorre cessait donc ses émissions.

La décision de fermer les deux stations de radio avait été prise le jeudi 2 avril, par le Conseil général des vallées. Cette décision faisait suite au refus des délégués permanents des deux coprincipes de signer un protocole d'accord après l'expiration de la concession du 29 mars 1961, autorisant pour vingt ans l'exploitation des émetteurs et des installations de Sud-Radio et de Radio-Andorre sur le territoire de la principauté.